



N° 88 - Décembre 2017

Le Sarrysien

Bulletin d'informations municipales



Sommaire

- Mot du maire
- Actualités administratives
- Délibérations du Conseil Municipal
- Commissions
- Sarry au fil du temps
- Etat civil
- Recette
- CLIC de Châlons Agglo
- **Amicale des parents d'élèves**
- Une passion
- Commission culturelle
- Informations pratiques



Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi : de 13h30 à 17h30

Mercredi : de 13h00 à 17h30

Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Permanence téléphonique du lundi au vendredi : 03 26 65 87 02

contact.mairie@sarry-champagne.net

www.sarry-champagne.net



La journée 1960



Le 1er salon de la maquette



L'exposition Girouettes



Commémoration du
11 novembre 1918



Mise aux normes de l'école pour
les personnes à mobilité réduite

Le mot du Maire

Après des mois de travaux qui ont animé la rue principale de notre village, une seconde étape vient de commencer et devrait s'étaler jusqu'au printemps prochain. Les travaux d'enfouissement des réseaux seront alors terminés et la Grande Rue reprendra une allure plus confortable.

Le temps de ces travaux, la vitesse dans la Grande Rue est donc limitée à 30 km/heure pour la sécurité des usagers, des ouvriers et des riverains. La police réalisera des contrôles de vitesse.

Je vous remercie pour votre patience et votre compréhension durant les travaux nécessaires et utiles à l'amélioration de notre cadre de vie.

Une année encore se termine et je profite de ce moment pour remercier nos employés municipaux pour la qualité de l'entretien des espaces publics, des bâtiments, de l'accueil des enfants à l'école et de la disponibilité de nos secrétaires pour répondre à vos demandes.

Pour maintenir cette qualité, nous avons recruté deux personnes sous contrat, Madame DOLCE en renfort à la cantine de l'école et Monsieur FRAPPART au service technique.

Les fêtes de fin d'année se profilent et permettez-moi de vous rappeler les différents rendez-vous, tels que le marché de Noël, le Téléthon, le concert de Noël...

En début d'année, vous recevrez la visite de nos agents recenseurs. Le recensement de la population a lieu tous les 5 ans et se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018. Je vous prie de réserver le meilleur accueil à ces agents.

En cette période de fin d'année, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes.

Je vous laisse le plaisir de découvrir la suite des informations de ce nouveau Sarrysien.

Hervé MAILLET

Les services médicaux à Sarry

Sarry est un village accueillant pour ses habitants grâce à sa vie associative, ses commerces multiples et aussi grâce à ses services médicaux et sa pharmacie.

Pour cela, Sarry dispose d'un cabinet pluridisciplinaire récent aux normes PMR qui regroupe actuellement deux infirmières libérales, deux médecins généralistes, une kinésithérapeute. Ce bâtiment se situe rue de l'Eglise et a le potentiel de pouvoir accueillir d'autres praticiens, tels que d'autres médecins généralistes ou non, orthophoniste, pédicure, sage-femme libérale...

Les années passant, certains praticiens vont prendre leur retraite. C'est le cas de Monsieur DESIRANT, médecin généraliste, exerçant depuis de nombreuses années dans notre commune. Il entrevoit ce départ dans un an environ, et recherche un successeur.

C'est aussi le cas de Madame FERUELLE, kinésithérapeute, qui envisage de prendre sa retraite prochainement et qui dispose d'un local adapté et équipé.

Par ailleurs, une nouvelle kinésithérapeute s'installera à l'angle de la rue des Fosses et de la Grande Rue, dans un bâtiment actuellement en construction.

Nous faisons appel à vous ou à votre entourage : si vous connaissez un praticien souhaitant s'installer dans notre commune où existe un potentiel de clientèle important, n'hésitez pas à en faire part à la mairie.

Actualités Administratives

Permis de conduire et cartes grises : nouvelles procédures

Nouvelle étape dans la modernisation des démarches administratives : fin de la délivrance des permis de conduire et des cartes grises en préfecture et sous-préfecture.

La relation avec les usagers est une préoccupation permanente de l'Etat. Les technologies du numérique permettent de simplifier les démarches administratives des citoyens. Ainsi, dès à présent, il n'est plus nécessaire de se déplacer en préfecture ou sous-préfecture, vous pouvez faire vos démarches pour les cartes grises et les permis de conduire, depuis chez vous, sur www.ants.gouv.fr, 24h/24, 7j/7 !

- Qu'est-ce qu'une télé-procédure ? Les télé-procédures permettent d'accomplir les démarches administratives courantes sur Internet, sans passer par un guichet.
- Sur quel site pouvez-vous réaliser une démarche en ligne ? Sur le site Internet de l'Agence nationale des titres sécurisés : www.ants.gouv.fr

Comment accéder à la télé-procédure ?

- Depuis votre domicile, via Internet avec votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone ;
 - Chez les tiers de confiance (professionnels de l'automobile, auto-écoles) ;
 - Depuis un point numérique, situé en préfecture ou sous-préfecture ;
 - Dans un espace numérique, chez les partenaires de la préfecture, telles que les maisons de service au public.
- Dans ces points et espaces numériques, vous ne serez pas seuls, des médiateurs numériques, formés pour vous accompagner, seront à vos côtés.



MES DÉMARCHES à portée de clic!

Attention changement important : la gestion des permis de conduire et cartes grises se modernise

Pourquoi ?
Les démarches administratives se font désormais en ligne, depuis chez vous
24 h / 24 - 7 j / 7

Comment ?

En vous rendant sur www.ants.gouv.fr



Mais il faut s'identifier...

Oui et pour cela nous vous recommandons d'utiliser un seul identifiant et un seul mot de passe à vie pour tous les sites de l'État avec :



Et si je ne dispose pas de matériel ?

Rendez-vous dans un Point numérique (préfecture, sous-préfecture) ou dans un Espace numérique (Maison de Service Au Public)

Mais avant, renseignez-vous : un membre de votre famille, un proche, un voisin, un collègue,... vous aidera certainement pour une solution sans déplacement

Liste électorale

Rappel : vous avez jusqu'au 31 décembre 2017 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Si vous vous posez la question de savoir si vous êtes inscrit sur les listes électorales, vous pouvez contacter la mairie. Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez vous inscrire :

- soit en vous rendant à la mairie aux heures d'ouverture, dernière permanence le samedi 30 décembre 2017 de 10h à 12h,
- soit en envoyant un courrier à la mairie,

avec tous les documents : le formulaire d'inscription cerfa n°12669*01 à télécharger, une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (si vous habitez chez un parent, il vous faut fournir une attestation du parent établie sur papier libre et certifiant que vous habitez chez lui).

A noter que l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Actualités Administratives

Recensement 2018



RECENSEMENT
de la population 2018
www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr



Le pacte civil de solidarité

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement du pacte civil de solidarité (PACS) se fait auprès de la mairie du lieu de résidence commune du couple. La loi ne prévoit aucune cérémonie particulière. A la différence du mariage qui fait l'objet d'une célébration et dont la cérémonie est définie par le code civil, le PACS fait seulement l'objet d'un enregistrement.

Le PACS est ouvert aux couples de même sexe ou de sexe différent

Qui peut conclure un PACS ?

Les futurs partenaires :

- doivent être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays),
- doivent être juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions),
- ne doivent pas être déjà mariés ou pacsés,
- ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs,
- doivent rédiger une convention.

Où faire la démarche ?

Pour faire enregistrer leur déclaration conjointe et la convention de PACS, les partenaires qui ont leur résidence commune en France doivent s'adresser :

- soit à l'officier d'état civil de la commune dans laquelle ils fixent leur résidence commune,
- soit à un notaire.

Les pièces à produire pour demander l'enregistrement du PACS sont téléchargeables sur www.service-public.fr

Actualités Administratives

Participation citoyenne

Nous vous rappelons l'existence du dispositif de la participation citoyenne mis en place sur la commune dans le cadre d'une convention signée en juillet 2015. Ce dispositif consiste à développer un réseau de vigilance au sein de la population afin de participer à la lutte contre la délinquance et en particulier les cambriolages. Il s'appuie sur des référents volontaires, interlocuteurs privilégiés de la police, qui relaient tous les comportements suspects signalés par les citoyens. Les interventions sont ensuite effectuées par la police. Vous pouvez signaler tout fait inhabituel à l'adresse électronique suivante participation.citoyenne@sarry-champagne.net

Pensez à vous identifier !



Nous vous rappelons que votre maison doit disposer d'un numéro et d'une boîte aux lettres accessible et mentionnant les noms des occupants. Des normes NF définies par l'arrêté n°1802 du 29 juin 1979 existent pour les boîtes aux lettres (disposition et taille).

Pour les maisons des lotissements en cours d'achèvement, des plaques avec numéros sont disponibles en mairie.



Objets trouvés

Vous avez égaré vos clés, une montre, des lunettes, un téléphone...

Le secrétariat de la mairie de la commune dispose d'une boîte contenant des objets apportés par des personnes bienveillantes.

Dans ce cas, n'hésitez pas à vous rendre au secrétariat de mairie. Vous aurez peut-être la bonne surprise d'y découvrir votre objet perdu !

Vous consultez notre site Internet - Abonnez-vous !

Vous êtes de plus en plus nombreux à vous connecter sur www.sarry-champagne.net, notamment pour consulter les informations concernant nos associations, les manifestations, les menus de la cantine, le PLU... Notre site reçoit entre 60 et 100 visites chaque jour, et plus de 1000 visiteurs différents chaque mois. Toute notre équipe s'en félicite.

Depuis 2014, nous avons voulu faire de ce site, un véritable outil de communication. Nous avons pour objectif de vous apporter toujours plus d'informations sur la commune : la vie au village, les rendez-vous, les actes administratifs... tout cela en quelques clics.

Outre un service fourni aux Sarrysiens, cet outil permet également de diffuser l'image de notre village au-delà de notre territoire. Nous nous efforçons de le garder aussi dynamique que possible et remercions tous les organisateurs d'événements qui nous communiquent leurs informations.

Ce site est le vôtre, utilisez-le !

Pour vous permettre d'être informé plus rapidement des événements majeurs, nous souhaitons mettre à votre disposition une nouvelle forme de communication. Recevez par mail nos messages les plus importants et/ou les mises à jour du site en vous inscrivant sur inscription.sarry-champagne.net. Vous ne recevrez pas de publicité, uniquement des informations de notre commune.



Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 6 juin 2017

- Tarifs cantine 2017/2018 ;
- Organisation et tarifs des services périscolaires 2017/2018 ;
- Presbytère : convention de prêt d'usage avec l'association diocésaine de Châlons en Champagne ;
- Taxe sur la consommation finale d'électricité : fixation du coefficient multiplicateur unique ;
- Modification du taux de la taxe d'aménagement ;
- Institution d'un emploi à temps partiel et modalités d'exercice ;
- Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade ;
- Création d'emplois permanents ;
- Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau ;
- Dénomination de la salle des fêtes ;
- Remplacement du système de chauffage de la salle des fêtes : demande de subventions ;
- Décision modificative au budget 2017 ;
- Etablissement de la liste préparatoire en vue de la constitution de la liste des jurés d'assises.

Séance du 30 juin 2017

- Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs : liste « Sarry sénatoriales 2017 » : délégués : Sylvie REGNIER, Hervé MAILLET, Armelle MONTEL-MARQUIS, Jérémy MAUUARIN, Françoise GEYER - Suppléants : Claude MICHELIN, Jeannine ANDRE, Michel DELB.

Séance du 16 octobre 2017

- Demande d'inscription de la Grande Rue - D60 au programme des travaux d'aménagement de traverses d'agglomérations sur voirie départementale ;
- Rétrocession à la commune de la parcelle AH 344, impasse la Croix Vauthier ;
- Présentation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées et de l'attribution de compensation 2017 ;
- Présentation du rapport d'activité 2016 de la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne.

Toutes ces délibérations sont consultables sur notre site www.sarry-champagne.net

Vol de biens publics

L'espace vert situé route de Sogny a été équipé ce printemps, de trois tables de pique-nique et de poubelles pour agrémenter ce lieu.

Vous n'avez sans doute pas eu le temps de voir ou d'utiliser ces équipements : quinze jours après leur installation, deux tables ont été descellées et emportées par des personnes peu scrupuleuses.

Les commissions

Voirie

Travaux en cours dans la Grande Rue

Les travaux ont avancé selon le planning prévu, malgré quelques aléas, telles que les ruptures accidentelles de canalisations d'eau potable. L'entreprise SADE s'excuse auprès des Sarrysiens des désagréments subis.

La fin du chantier d'**assainissement** s'est terminée comme prévu, le **27 octobre 2017** (hors enrobés).

Le SIEM a pris la relève le **13 novembre** pour l'**enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques**. Les prestataires sont la CEGELEC et ORANGE pour la téléphonie.

Une étude d'éclairage a été réalisée, afin de positionner les candélabres et les appliques.

La pose de fourreaux pour la **fibre** est incluse dans ces travaux. Cependant, celle-ci ne sera installée qu'après l'équipement complet de Châlons, vers 2020.

La **réfection de la chaussée** se fera en deux temps : la pose d'un revêtement d'attente (au moins un an de tassement nécessaire), puis la réfection totale et l'élargissement d'une partie des trottoirs afin de permettre le cheminement piétonnier continu de la Grande Rue.

Une aide au financement a été demandée au Conseil Départemental au titre de "traversée de village". Ce dernier devrait assurer le financement total de la réfection de la chaussée et participer au financement des trottoirs (aux alentours de 250 € par mètre linéaire de voirie).

Il n'est pas assuré que cette demande soit suivie d'effet sur le programme 2019, car les demandes d'aides au financement des traversées de villages sont nombreuses. De plus, compte tenu de l'état actuel des finances du département, ce poste budgétaire risque d'être l'un des premiers réduits. Il est plus vraisemblable d'envisager la fin des travaux en 2020, voire 2021.

Aménagement du carrefour D60 / route de Sogny

Le projet a été étudié par A Tech et validé par la commission Voirie (création d'un petit giratoire).

L'appel d'offres est lancé fin novembre 2017, pour une réalisation prévue au printemps prochain. Le coût estimatif est de 103 000 €.

Travaux envisagés rue Haute et rue des Jardins

Les services de l'Agglomération de Châlons étudient la remise en état de la voirie avec :

- un cheminement piétonnier accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR),
- une réorganisation du stationnement,
- un éventuel déplacement des arrêts de bus,
- une réfection des trottoirs dégradés.

Un dossier de demande de subvention d'Etat (DETR) sera déposé par la commune en janvier 2018. Réalisation envisagée courant 2019.

Nouveau lotissement

Vous avez peut-être remarqué la présence d'un panneau et d'un bungalow sur la parcelle en herbe qui longe le haut de la rue des Fosses, au lieu-dit «Les Terrières» ?

C'est à cet endroit que se situera ce lotissement.

La société TK Patrimoine, dirigée par un Sarrysien, vient de prendre possession de ce terrain, après avoir reçu un permis d'aménager un lotissement en juillet 2016.

La surface de ce terrain de 18 663 m² se décomposera en 13 600 m² de terrain à bâtir, 2 960 m² de voirie et 2 015 m² d'espaces verts. Il générera 14 lots constructibles. Un lot d'environ 4 000 m² est réservé au projet de construction de 14 à 16 logements pour seniors (de plain-pied avec jardin).

Ce projet cherche un nom de rue. En effet, une voirie principale desservira les futures constructions. Si vous avez des suggestions de noms à proposer, n'hésitez à les faire parvenir en mairie.

Les commissions

Voirie (suite)

Problèmes de circulation

- Les deux panneaux STOP destinés aux deux-roues en fin de piste cyclable ne sont pas respectés par les usagers. Les automobilistes sortant du lotissement des Carouges doivent faire preuve de la plus grande prudence pour pallier **l'imprudence des deux-roues**. Nous faisons appel au civisme de chacun et au respect du code de la route par les deux-roues.
- **Circulation et stationnement dans le village** : les travaux perturbent la circulation dans la Grande Rue, reportant un flux important de véhicules dans les rues parallèles. Le trafic est donc plus conséquent dans ces rues.
Il est demandé aux riverains de garer leurs voitures dans leur propriété, dans la mesure du possible, afin de ne pas encombrer des chaussées déjà bien mises à contribution.
- **Stationnement devant l'école** : il demeure toujours aussi anarchique malgré les appels au civisme (stationnement sur les passages piétons...). Pensez à la sécurité et au respect de tous.
- **Stationnement rue du Thermot** : il est désormais interdit sur toute la longueur entre la Grande Rue et la rue Haute, côté ambulanciers/dentistes.
- **Accès à la RN 44** direction Châlons : malgré l'interdiction de tourner à gauche, des usagers irréductibles (et pourtant conscients du danger) accèdent toujours à la RN 44 pour se diriger en direction de Châlons. Cette manœuvre interdite reste fréquente et accidentogène.
- **Vitesse excessive** constatée dans les rues de Sarry : la commission doit étudier les moyens de limiter la vitesse. Par exemple, l'installation d'un ralentisseur de type coussin berlinois, demandé rue des Fosses, ou l'inversion de la priorité, à l'angle de la rue des Terrières, pourraient être une solution.

Affaires sociales

Téléthon

La commission organisera comme chaque année des actions en faveur du Téléthon :

- Un stand Téléthon sera présent au marché de Noël du **dimanche 3 décembre**. Une vente de livres et d'objets Téléthon (porte-clés, balles magiques animaux et sacs réutilisables pour fruits et légumes) sera organisée.
Les enfants du conseil municipal des jeunes vendront des cartes sur le thème du village.
- Une vente de ces objets aura lieu à l'école, notamment lors d'une soirée organisée le **vendredi 8 décembre** à partir de 18h, en partenariat avec les enseignants et l'APES. Lors de cette soirée, des livres, boissons, crêpes et gaufres seront vendus. Les enfants pourront participer à des ateliers sportifs. Un échiquier géant sera installé et les enfants de l'activité périscolaire «théâtre» donneront une représentation.

Rencontre intergénérationnelle

La commission a organisé une journée intergénérationnelle le 22 novembre avec les anciens, les membres des «RTT» et les enfants du conseil municipal des jeunes.

Cet après-midi récréatif aura permis de jouer à des jeux de société, de discuter et de partager un goûter.



Autres dates

- Le repas des aînés aura lieu le 21 janvier 2018,
- La collecte au profit des Restos du cœur et SOS Bébés sera organisée le samedi 27 janvier 2018.

Les commissions

Bâtiments

L'année 2017 a vu l'achèvement des travaux de mise aux normes d'accessibilité aux écoles et à la salle du Colombier dont la cuisine a, d'autre part, été rénovée.

Chacun a pu remarquer le changement du portail du presbytère.

Tous ces travaux ont été effectués durant l'année par les employés communaux.

La mise aux normes d'accessibilité des autres bâtiments se poursuivra en 2018.

Les premières ébauches des travaux de la maison des associations, de la bibliothèque, du Club Omnisports et de la rampe d'accès à l'ancien cimetière, devraient être présentées en mairie prochainement.

Les propositions seront étudiées par les membres de la commission, l'équipe technique de Sarry, les responsables des associations utilisant les bâtiments concernés.

Les travaux de remplacement du système de chauffage de la salle des fêtes n'ont pas pu être réalisés.

Le montant des devis dépassant les estimations, de nouveaux appels d'offres ont été lancés. Les travaux devraient durer 3 semaines et seront effectués courant 2018.

L'entretien des bâtiments (travaux et ménage) reste permanent au fil des mois afin que ceux-ci soient toujours agréables pour les utilisateurs.

Une étude est en cours, pour le remplacement du panneau d'affichage par un panneau électronique, sur l'espace Dania CORDIER.

Environnement - Cadre de vie

Vers une gestion environnementale des espaces publics plus saine

Une charte a été signée en novembre 2016 avec la FREDONCA. Sarry doit tenir ses engagements. Le niveau 3 de cette charte adoptée par le conseil municipal engage notre commune à ne plus traiter chimiquement.

Un audit a été réalisé sur les pratiques d'entretien et sur la réalisation d'un plan de gestion différenciée, à Sarry. Un accompagnement des responsables des espaces verts, a vu le jour pour la mise en œuvre de techniques alternatives au désherbage chimique, afin d'obtenir un label dans 3 ans.

Chacun a pu rapidement se rendre compte de la difficulté et des problèmes que cela pouvait engendrer dans Sarry !

Cet été, de nombreux Sarrysiens ont remarqué les résultats de ce « zéro phyto » le long de la piste cyclable, au pied des haies; aucune dérogation ne pouvant être accordée, même le long d'une départementale. La question s'est posée d'opter pour un désherbage soit thermique, soit manuel. Ces méthodes de désherbage sont compliquées à mettre en œuvre, compte tenu de la longueur de la piste cyclable. De plus, elles sont dangereuses pour les employés. Un désherbage mécanique pourrait être possible en trouvant la machine adaptée. La commission va se pencher sur ce problème.

Pour toutes les collectivités, c'est un bouleversement mais aussi une nouvelle culture à construire. Aujourd'hui, Sarry fait évoluer, comme dans les autres villes, ses pratiques d'entretien pour préserver non seulement l'environnement, mais aussi la santé de tous.



Les commissions

Affaires scolaires

Rentrée scolaire 2017



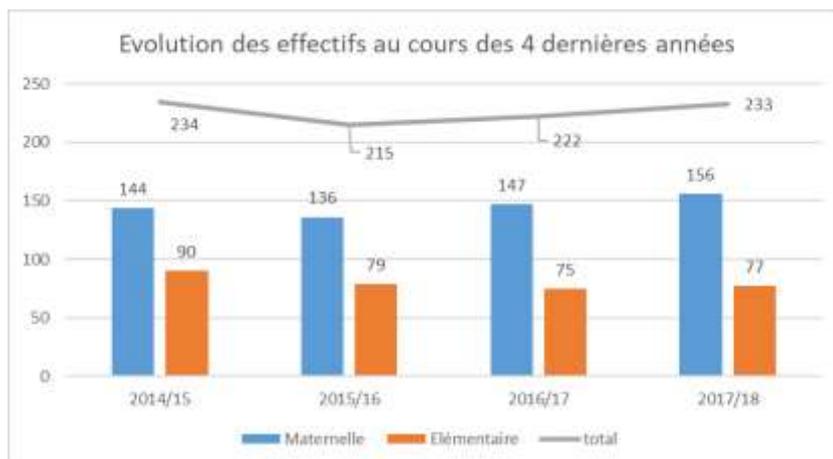
La rentrée scolaire s'est encore très bien passée cette année. Le groupe scolaire « Jacques-Yves COUSTEAU » accueille **156** élèves en élémentaire et **77** élèves en maternelle, soit **233** élèves. Les effectifs sont en augmentation depuis 2 rentrées consécutives.

L'école maternelle compte 3 classes :

- Petits/Grands : Mme GUYOT (directrice)
- Petits/Grands : Mme TSCHAMBSER
- Moyens : Mme FREYERMUTH

L'école élémentaire compte 6 classes :

- CP : Mme ROBERT
- CP/CE1 : Mme LANDOIS
- CE1/CE2 : Mme STANFORD (directrice) / Mme MASLONKA
- CE2/CM1 : Mme SANCHEZ / Mme MASLONKA
- CM1/CM2 : Mme GANDHI / Mme MASLONKA
- CM1/CM2 : Mme CLAEYS / M LAZAUDEBAT



Deux nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe cette année : Mme CLAEYS et M LAZAUDEBAT. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de l'école. Ils remplacent Mme FERT, à qui nous souhaitons une bonne retraite, après 26 ans de carrière à Sarry.

La mairie organise des services pour répondre aux attentes des parents :

- **Une garderie**, avant la classe à partir de 7h45 (63 inscrits), à partir de 13h (5 inscrits), le soir de 16h15 à 18h (67 inscrits) et le mercredi jusque 12h15 (20 inscrits).
 - **Un service de restauration scolaire** avec 114 enfants inscrits et une moyenne de 100 enfants par jour.
 - **Une étude surveillée** le soir de 16h30 à 17h30.
 - **Des activités périscolaires** (échecs, connaissance des animaux à travers des jeux et discussions, théâtre).
- 17 familles bénéficient de l'étude et 33 familles du périscolaire.



Rythmes scolaires : 4 jours ou 4 jours et demi ?



Depuis la rentrée 2017, l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques est rendue possible par dérogation au cadre général de 4 jours et demi.

L'introduction de cette nouvelle dérogation donne davantage de souplesse aux acteurs locaux, afin de répondre le mieux possible aux singularités de chaque contexte local, dans le souci constant de l'intérêt des élèves. Le décret visant à permettre cette nouvelle organisation a été publié le 29 juin 2017 au Bulletin Officiel.

La municipalité a proposé aux parents et aux enseignants, une consultation pour connaître leurs souhaits. Un questionnaire a été adressé à chaque famille, début novembre et une rencontre avec les directrices a été organisée.

Cette consultation permettra de connaître l'avis des différentes parties afin de pouvoir envisager ou non, une nouvelle organisation, dès septembre 2018.

La proposition retenue devra être votée en conseil d'école, puis en conseil municipal, pour enfin, être validée par l'Inspection Académique.

Vous connaîtrez les résultats et l'organisation choisie dans notre prochain bulletin municipal.

Les commissions

Le conseil des jeunes

Le conseil des jeunes a repris ses activités le 30 septembre dernier. Une dizaine de jeunes du CE2 à la 4ème ont répondu présents et sont arrivés avec des idées intéressantes qui nous permettront de travailler toutes les 3 semaines, le samedi matin, de 11h à 12h.

Les actions déjà effectuées :

- Cérémonie du 11 novembre avec la présence des jeunes du conseil,
- Rencontre intergénérationnelle le mercredi 22 novembre 2017 après-midi. Les membres du conseil des jeunes ont été invités à participer à cette action et à sensibiliser leurs copains et copines pour se rendre à la salle du Colombier où des jeux et un goûter ont été proposés,

Les actions prévues :

- Téléthon à l'occasion du marché de Noël du 3 décembre. Les jeunes proposent la vente de cartes de Sarry (carte de vœux) élaborées par leurs soins.
- Matinée environnement,
- Distribution des colis aux personnes âgées,
- Participation à la collecte des Restos du cœur et SOS Bébés,
- Carnaval,
- Création d'une ou plusieurs boîtes à livres,
- Participer à l'action de l'UNADEV (union nationale des déficients visuels). Cette association forme des chiens à l'environnement des malvoyants. Une marche est prévue le 24 avril 2018 à Châlons. Le conseil des jeunes pourrait être le relais sarrysien de cette action.

L'an dernier, les jeunes avaient recherché dans les archives, des informations sur le château et l'église de Sarry et ils avaient créé des panneaux explicatifs (à retrouver sur place ou sur www.sarry-champagne.net/le-conseil-des-jeunes.html).

Ils relaient également l'association Bouchons d'amour à Sarry et suivent les projets de la commune (plantations, aménagements...).

Jeu ~ Devinette

Répondez à l'énigme suivante avant le 15 janvier 2018, en déposant votre réponse dans la boîte à lettres de la mairie ou en répondant sur reponse.sarry-champagne.net :

Qui sommes-nous ?

- J'appartiens à la commune de Sarry, je m'appelle Jacqueline Claudette, j'ai été nommée par Jacques AUBRIET, propriétaire à Sarry et par Claudette APPERT, épouse de M. BRISSET.
- J'appartiens à la commune de Sarry, je m'appelle Marie Jean Baptiste, j'ai été nommée par Jean Baptiste BRISSET, propriétaire à Sarry et par Marie Claude QUANTIN, épouse de Benoist CHAMPAGNE, maire de la commune.

La réponse sera publiée dans le prochain Sarrysien.

Lot surprise !

Le gagnant sera tiré au sort parmi les bonnes réponses.

Nom	
Prénom	
Adresse	
Téléphone	
Votre réponse	

Sarry au fil du temps...

Début 2017, lorsque Monsieur le maire a présenté ses vœux à ses administrés, Monsieur LAGILLE est venu offrir un tableau à la commune de Sarry.

Il s'agit d'une aquarelle remarquable représentant l'église de Sarry, peinte en 1943 par Jacques DEGRANDCOURT, architecte à Châlons et chef du réseau de résistance Melpomène. Arrêté peu de temps après, il sera déporté et ne reviendra pas.



Ce tableau offre donc un triple intérêt :

- artistique,
- témoignage de l'époque pendant laquelle il fut réalisé
- souvenir d'un grand résistant châlonnais.

La commune exprime ses plus vifs remerciements à Monsieur LAGILLE. Le tableau est désormais exposé dans la salle du conseil municipal.

Il est étonnant de voir sur ce tableau, le clocher garni de deux horloges placées dans des lucarnes comme sur les cartes postales anciennes. Elles ont été montées en 1898 comme en témoignent les délibérations du conseil et le graffiti tracé dans le clocher par les ouvriers qui les ont installées.

Nous ne savons pas quand elles ont été remplacées par l'horloge actuelle. Monsieur l'abbé VIART, ancien curé de Sarry, précise, dans un petit livret, que cette dernière a été posée en 1965, mais nous ne trouvons pas trace de délibérations du conseil ordonnant son achat.

Par contre, à cette époque, le clocher frappé par la foudre a eu besoin d'être réparé. Peut-être, la facture n'a pas été détaillée dans le cahier des délibérations ?

(ce tableau est présenté en avant-dernière page de couverture de ce Sarrysien)



Biographie de Jacques DEGRANDCOURT : résistant français né à Châlons-en-Champagne (Châlons-sur-Marne à l'époque) le 26 décembre 1919, mort à Vaihingen-sur-l'Enz, près de Stuttgart, en Allemagne, le 15 février 1945.

Se destinant à une carrière d'architecte, il intègre l'École des Beaux-arts. Il a réalisé de nombreux projets qui ont été offerts à la ville de Châlons-en-Champagne par son fils Bruno DEGRANDCOURT et sa femme Denise PESTRE.

Il fut une figure importante de la Résistance. C'est à lui que l'on doit la création du groupe Melpomène, le seul groupe de résistants châlonnais. Il fut déporté en juillet 1944, et a sauvé Trygve BRATTELI, qui deviendra par la suite le Premier ministre norvégien, des coups d'un officier SS. Peu avant la Libération, Jacques DEGRANDCOURT décèdera d'épuisement dans le camp de concentration de Vaihingen en Allemagne, le 15 février 1945. Il avait 25 ans.

Etat Civil

Nous proposons d'insérer dans notre bulletin, les informations concernant l'état civil des personnes résidant dans la commune. Cependant, nous précisons que nous ne diffusons pas les données enregistrées par les services d'état civil pour lesquelles nous avons eu un refus des familles.

Naissances, tous nos vœux aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents :

- Le 21 juin 2017 DIEZ Romane
- Le 30 juin 2017 DUPUIS Côme
- Le 26 juillet 2017 LEFEVRE Lucie
- Le 7 août 2017 CHAGAAR Ibrahim
- Le 9 septembre 2017 LEMAIRE Swann
- Le 19 septembre 2017 AMAYOTA Ayaan

Mariages, tous nos vœux de bonheur et nos félicitations aux jeunes mariés :

- Le 17 juin 2017 GUYOT Benoit et RICHARD Laure-Emmanuelle
- Le 9 septembre 2017 CARISIO Geoffrey et L'HOPITALT Guylaine

Décès, nos sincères condoléances aux familles :

- Le 24 mai 2017 MEIGNEN Jean-Claude
- Le 24 mai 2017 EMERY Daniel
- Le 24 juin 2017 JACQUEMIN Daniel
- Le 13 juillet 2017 RIVOAL Patrice
- Le 22 Juillet 2017 FERY Nadine née MOSCA
- Le 16 août 2017 GRINGUILLARD André
- Le 4 septembre 2017 PHELIZON Pierre
- Le 13 septembre 2017 CORNILLE Jean-Pierre
- Le 19 octobre 2017 CLÉMENT Ghislaine née GAMARD
- Le 10 novembre 2017 BOULIN Martine née RENAUT

Une recette

La petite recette choisie cette fois ci, nous conduit tout droit chez Baptiste. Ce jeune garçon âgé de 12 ans est Sarrysien depuis l'âge d'un an. Ancien élève des écoles de Sarry, il fait partie du conseil des jeunes depuis 4 ans.

Il nous livre aujourd'hui le secret de ses délicieux petits **sablés de Noël** qui ont déjà eu un succès garanti !

Ingrédients :

- ◆ 1 œuf
- ◆ 120 g de sucre
- ◆ 1 sachet de sucre vanillé
- ◆ 250 g de farine
- ◆ 125 g de beurre



- Casser l'œuf dans un saladier, y ajouter une pincée de sel, le sucre et le sucre vanillé.
- Mélanger jusqu'à ce que la préparation blanchisse.
- Ajouter la farine puis mélanger avec les doigts pour obtenir une pâte sablée.
- Ajouter le beurre et pétrir pour obtenir une pâte bien homogène.
- Laisser reposer la pâte en boule dans le réfrigérateur pendant ¼ d'heure.
- Saupoudrer le plan de travail de farine, puis étaler la pâte avec l'aide d'un rouleau à pâtisserie pour obtenir une pâte de 5 mm d'épaisseur.
- Découper ensuite à l'emporte-pièce, poser les formes sur une plaque recouverte d'un papier sulfurisé et mettre au four 20mn à 180°.

Bon appétit !

Le Clic de Châlons Agglo

Un service dédié aux personnes âgées de plus de 60 ans et de leurs familles

Le CLIC de Châlons Agglo, Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique, est un service de proximité dédié à l'information et l'accompagnement des personnes âgées et de leurs familles dans toutes les problématiques liées au vieillissement.

Le CLIC intervient à la demande de la personne ou de son entourage pour favoriser la vie à domicile et la vie sociale, accompagner la recherche d'établissement, évaluer les besoins et organiser un plan d'aide. Il apporte également des réponses préventives aux problématiques de l'avancée en âge et en grand âge.

L'équipe professionnelle du CLIC rencontre les personnes, dans son local situé en face du marché couvert à Châlons, à leur domicile ou encore sur leur lieu de soins.

Le CLIC propose à la personne concernée et à son entourage :

- Ecoute, information, orientation
- Evaluation des besoins et plan d'aide personnalisé
- Accompagnement dans les démarches administratives
- Accompagnement dans le maintien à domicile par la sollicitation des services et la constitution de dossiers d'aides financières
- Travail en réseau et coordination des différents professionnels
- Actions de prévention



Les domaines d'interventions du CLIC sont variés :

Organisation du maintien à domicile

- Auxiliaire de vie sociale, aide-ménagère
- Chèque Emploi Service Universel
- Professionnels médicaux et paramédicaux (médecins, infirmières...)
- Téléassistance
- Portage des repas à domicile
- Aménagement du domicile
- Matériel médical et aides techniques
- Aide aux aidants

Recherche d'un établissement d'accueil

- Foyer logement
- Accueil familial
- Maison d'accueil rurale pour personnes âgées
- Maison de retraite : accueil permanent, accueil temporaire ou de jour.
- Unités de soins de longue durée

Démarches administratives

- Accès aux droits : santé, sociaux...
- Passage à la retraite, pension de réversion
- Fiscalité
- Protection judiciaire : tutelle, curatelle...
- Succession
- Carte d'invalidité – Carte de stationnement
- Demande d'aides financières

Vie sociale

- Associations
- Clubs et amicales de quartier
- Actions "Bien vieillir"
- Transports

Sur l'année 2016, le CLIC a enregistré le suivi de 36 Sarrysiens, ce qui a représenté 118 entretiens (visite à domicile, au local, à l'hôpital, téléphone, courrier ou mail).

En tout, ce sont 131 Sarrysiens qui ont été suivis par le CLIC, depuis sa création en 2005.

Où les trouver :

Office des Seniors - CLIC
11 rue Thiers
(en face du marché couvert)
51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE
Tél. 03 26 65 15 15
Ouvert du lundi au vendredi
8h30 à 12h et 13h30 à 17h
fermé le mardi matin
www.office-clic-chalons.fr
oscc@chalonsenchampagne.fr

L'amicale des parents d'élèves

L'APES (amicale des parents d'élèves de Sarry et Moncetz) a été créée à l'origine, pour financer un voyage à la montagne. L'amicale des parents d'élèves est active tout au long de l'année scolaire.

C'est une association de parents d'élèves, à ne pas confondre avec les délégués des parents d'élèves qui eux, sont élus pour représenter les parents au conseil d'école. Elle aide financièrement les projets scolaires élaborés par les enseignants grâce aux bénéfices des manifestations qu'elle organise.

Le nouveau bureau, composé de jeunes parents bénévoles prêts à consacrer un peu de leur temps à l'organisation d'événements, compte bien renouveler toutes les actions incontournables telles que le loto, la kermesse, la vente de fleurs et de chocolats... Il recherche aussi de nouvelles idées. Les membres de l'association, une douzaine, se réunissent environ 10 fois dans l'année en fonction des besoins, dans un esprit convivial, accueillant et joyeux.

Le but premier de l'amicale des parents d'élèves est de faire plaisir aux enfants : les rassembler lors de moments forts comme la kermesse, leur faire découvrir de nouveaux lieux, les instruire lors de voyages scolaires...

Pour avoir plus de précisions sur les actions en cours et le fonctionnement de l'association, ou bien pour participer à une réunion, n'hésitez pas à contacter Sébastien GEORGIADES, le nouveau président (apes.sarry@gmail.com).

Vous pouvez aussi vous tenir informé sur la page facebook de l'A.P.E.S. (APESARRY).



Une passion



Saga Dentelles... Histoire de fils...

Sarrysienne depuis 1995, Nathalie PERNIN a fait une longue carrière dans l'aviation qui lui a permis de parcourir le monde. Elle a mené de front, vie familiale et professionnelle tout en étant membre active de l'Eveil Créations et des parents d'élèves de Sarry. Passionnée depuis toujours par les arts du fil, elle a pu les pratiquer au sein de l'Eveil avec beaucoup de plaisir.

Jusqu'au jour où elle a assisté à une démonstration de dentelle aux fuseaux lors d'une Journée 1900. Très intriguée par cette technique mystérieuse et incompréhensible, elle a attendu de nombreuses années avant d'enfin pouvoir s'y initier au GDALV (association de Vertus). Elle a tout de suite attrapé le virus et, libérée de ses obligations professionnelles, elle a entrepris une formation au Centre d'Enseignement de la Dentelle aux Fuseaux au Puy-en-Velay.

Lauréate d'un prix de la ville du Puy, titulaire du CAP Art de la Dentelle - option fuseaux, en 2016, elle a poursuivi sa formation à Brioude, à l'Hôtel de la Dentelle, où elle a étudié la dentelle Duchesse, le Craponne et la dentelle polychrome. Elle prend également des cours de dentelle de Bayeux au Couvige de Paris avec Mylène Salvador, Meilleur Ouvrier de France.



Nathalie a créé l'association Saga Dentelles pour promouvoir et transmettre ce patrimoine peu connu dans la région. Elle se déplace dans les associations désireuses de s'initier ou de se perfectionner à cet art et dispose d'un petit atelier à Sarry pour des cours individuels.

Elle souhaite faire connaître la dentelle comme une activité créative et artistique, très stimulante pour la mémoire et aux vertus thérapeutiques indéniables. Cette discipline est accessible à tout âge et à toute personne désireuse de découvrir une nouvelle activité, même en situation de handicap. Quand on fait de la dentelle, on oublie tout le reste !

Contact : 06 75 23 84 43



La commission culturelle

Retour sur...

- Le premier **salon de la maquette, du modélisme et de la figurine**, les 20 et 21 mai, a connu un grand succès. Quarante exposants étaient présents et, à la salle des fêtes trop exigüe pour cette manifestation, avait été ajouté un grand barnum à l'extérieur. Malgré cela, faute de place, de nombreuses demandes n'ont pu être honorées.
- **La fête des années 60**, le 18 juin, a tenu toutes ses promesses : le beau temps était de la partie et les visiteurs se sont déplacés massivement malgré les élections, événements familiaux et autres manifestations dans les environs. Tout au long de la journée, des animations se sont succédées. Les concerts des Lionceaux, des Sixties Revival et des Monsoons ont été appréciés ainsi que les diverses animations.
De belles expositions : reconstitution d'un intérieur des années 60, véhicules, jeux et jouets, photos, affiches... ont eu également beaucoup de succès. Cette journée a nécessité un grand travail de préparation, mais a procuré une grande satisfaction à tous les bénévoles.
Un repas, une restauration rapide et une buvette complétaient le tout.
Le 5 octobre, a eu lieu une soirée de remerciements pour toutes les personnes ayant apporté leur aide. A cette occasion, un diaporama de la journée a été présenté.
- **La soirée barbecue et le show laser** : le 7 juillet, beaucoup de Sarrysiens, des gens des environs, quelques Belges, Allemands, Suisses et Anglais étaient rassemblés esplanade du Château. Les barbecues ont fonctionné à plein régime. Un spectacle de lasers a eu lieu ensuite, à la tombée de la nuit et à la satisfaction de tous.
- Vu le temps incertain, le traditionnel **concert d'été** initialement prévu place du Commerce, a eu lieu à la salle des fêtes. Guitares, percussions et voix du groupe Afroson, qui fait partie de l'association rémoise Tempos, ont rythmé la soirée et les artistes ont fait participer le public.
- **Un concert choral** a été donné le 29 septembre dans l'église de Sarry. Le groupe Dio Cantalis a interprété une vingtaine de chants.
- La Comète de Châlons a proposé une **animation** délocalisée le 6 octobre. Il s'agissait de **courts métrages** de 20 minutes qui avaient lieu en boucle, dans une caravane ensorcelée. Quelques personnes y ont assisté.
- Une double **exposition «girouettes et champignons»** a eu lieu les 14 et 15 octobre. Marcel SUHARD, d'Issoudun (36100) est venu présenter sa collection « Girouettes de toits ». Passionnés par ces sympathiques décors d'art populaire, patiemment rassemblés depuis une vingtaine d'années, Monsieur et Madame SUHARD en ont étudié l'histoire et la technique. La plus ancienne girouette remonte au XIV^e siècle. Parmi plus de 500 pièces allant jusqu'aux années 1970, on peut lire un message à travers chacune d'entre elles : approche du travail et de la vie quotidienne des hommes suivant la girouette choisie par l'ancien habitant des lieux. Les principaux thèmes sont : les symboles (la force, la religion, la félicité...), le travail (à la campagne, animaux, métiers, transports...), les loisirs (chasse, pêche, jeux...). Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://girouettes-expos.fr>.
L'exposition champignons était également intéressante avec plus de 200 espèces différentes dues aux conditions météorologiques favorables. Le samedi matin, plus de 30 personnes étaient présentes pour la cueillette, accompagnées par les membres de la société mycologique de Courtisols que nous remercions.
- Un **Bal folk** a été proposé en collaboration avec les Jasées, le samedi 25 novembre.

Evènements à venir...

- Le **8ème marché de Noël** dédié à l'artisanat et à la gastronomie se tiendra le 3 décembre à la salle des fêtes avec des exposants des années passées, mais aussi des nouveaux. N'hésitez pas à venir découvrir leurs articles et à faire vos achats pour les fêtes. Les plus jeunes ne seront pas oubliés puisque des animations leur seront proposées : atelier maquillage, promenades en traineau, présence du Père-Noël. Les enfants du conseil municipal des jeunes et la commission «Affaires sociales» tiendront un stand au profit du Téléthon.
- Un **concert de Noël** aura lieu le 16 décembre dans l'église de Sarry. Pour l'occasion, l'orgue de l'église résonnera et on pourra aussi entendre le son de la trompette.

Informations pratiques

MAIRIE : tél. : 03 26 65 87 02 - courriel : contact.mairie@sarry-champagne.net
ouverture au public : **mardi de 13h30 à 17h30** **mercredi de 13h00 à 17h30**
vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

LES NOUVEAUX ARRIVANTS sont invités à se présenter en mairie pour une première prise de contact qui facilitera toutes les démarches administratives ultérieures. Dites-le à vos nouveaux voisins !

RECENSEMENT MILITAIRE : les garçons et filles de nationalité française doivent se présenter en mairie au moment de leur 16ème anniversaire pour leur future participation à la Journée Défense Citoyenne.

ECOLES : le groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau, 14 rue du Thermot accueille les enfants de Moncetz-Longevas et Sarry avec les services annexes : garderie matin, midi, soir, cantine à midi (tél. 03 26 26 54 04). Maternelle : tél. 03 26 64 14 68 - Élémentaire : tél. 03 26 64 55 58

POINT POSTE : «le Petit Sarrysien», place du Commerce - tél. 03 26 64 51 51 - Opérations possibles :

Courrier, colis : achat de timbres, de prêt-à-poster, d'emballages prépayés Colissimo, dépôt de lettres et colis (y compris recommandés). Retrait des instances : lettres recommandées et paquets.

Services financiers : retrait d'espèces sur CCP ou livret A, Postépargne, de 150 € (maximum) par semaine. Les autres opérations ne peuvent avoir lieu que dans un bureau de poste, le plus proche est celui de Croix Dampierre à Châlons, tél. 03 26 26 31 60 ou contacter son conseiller financier.

TRANSPORTS URBAINS : SITAC : Agence : Place Mgr Tissier à Châlons – tél. 03 26 69 59 00
 Penser à constituer une demande de carte Sitac pour les enfants scolarisés.

Rechargements disponibles au Petit Sarrysien.

CULTE : Paroisse St François de Sales des Mothées - Don Erwan Courgibet
 Rue de l'église - 03 26 68 04 62 - les.mothees@wanadoo.fr - chalons.catholique.fr/paroissedesmothees

VIE PRATIQUE :

Appel d'urgence européen : le **112**, SAMU : le **15**, POLICE : le **17**, POMPIERS: le **18**
 Centre anti-poisons de Nancy : le **03 83 32 36 36**

Médecin, dentiste et pharmacien de garde les dimanches et jours fériés : le 15

ASSAINISSEMENT : astreinte au **09 69 32 35 54**

EAU POTABLE : **03 26 68 25 55** pendant les heures de bureau (8h - 12h et 13h30 - 18h) et en dehors de ces horaires, de jour comme de nuit : tél. **06 87 74 78 71**.

TRI ET VALORISATION DES DECHETS : n° vert 0800 875 615 (appel gratuit).

- ordures ménagères « ordinaires » : bac roulant gris : collecte le lundi
- emballages à recycler : sacs transparents jaunes : ramassage le vendredi
- déchets verts, de cuisine et restes de repas : bac vert : ramassage le jeudi (toute l'année)
- le verre et le papier : en apport volontaire dans les conteneurs mis à disposition (centre commercial et route de Sogny).
- les piles usagées : à rapporter à votre commerçant habituel ou à déposer dans les bacs à la mairie ou à l'école.
- déchèterie : chemin des grèves à Châlons – tél. 03 26 21 77 85 (pour y déposer encombrants, gravats, branches et souches d'arbres, matériels électroménagers, téléviseurs, peintures, produits chimiques...), ouverte du lundi au samedi 9h à 19h et le dimanche de 9h à 13h.

Pour les objets ou vêtements dont vous voulez vous séparer, mais pouvant être réutilisés, contactez :

- ABI Meubles 51 – tél. 03 26 65 30 01 – 8 impasse des Mathurins à Châlons.
Conteneur : place du Commerce.
- Emmaüs – tél. 03 26 70 09 14 – 72 rue St Julien à Courtisols.
- Secours Populaire – tél. 03 26 21 16 29 l'après-midi – cité Tirlet à Châlons.
- Croix Rouge – tél. 03 26 68 08 16 – 45 Bis, avenue du General De Gaulle à Châlons.

Enfin, les médicaments périmés ou que vous n'utilisez plus sont à rapporter à votre pharmacien.
 Merci.





*L'équipe municipale
vous souhaite
de joyeuses fêtes et
vous présente
ses meilleurs voeux
pour la nouvelle année.*